

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL 2006-2007

artsnb.ca **artsnb**

RAPPORT ANNUEL | 2006-2007

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
SEPTEMBRE 2007

artsnb
artsnb.ca

MEMBRES DU
CONSEIL DES ARTS

Président, Mark Blgrave, Sackville
1^{er} vice-président, Benoît Duguay, Moncton
2^e vice-présidente, Pauline Banville-Pérusse, Edmundston
Secrétaire trésorière, Odette Snow, Moncton

MEMBRES

Louise Blanchard, Caraquet
Brigitte Clavette, Fredericton
Anne Crossman, Eel Ground
Ludmilla Knezkova-Hussey, Bathurst
Chris Lloyd, Saint John
Christiane St-Pierre, Caraquet
Andrea Scott, Saint John
David Umholtz, Deer Island

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Pauline Bourque, Bsc., LLB.

COMITÉS

Bureau de direction
Mark Blgrave, Benoît Duguay, Pauline Banville-Pérusse, Odette Snow

Comité des programmes et jurys
Mark Blgrave, David Umholtz, Christiane St-Pierre, Ludmilla Knezkova-Hussey,
Benoît Duguay

Comité des candidatures
Benoît Duguay, David Umholtz, Andrea Scott

Prix d'excellence
Mark Blgrave, Benoît Duguay, Pauline Banville-Pérusse, Odette Snow

GÉNÉRIQUE

Couvert : copyright © Oktay Ortakcioglu, istockphoto.com
Les photographies aux pages 5 et 7 sont de Karen Ruet
Les photographies aux pages 8, 18 et 24 sont de Kyle Cunjak, www.cunjak.com
Conception graphique : Goose Lane Editions

TABLE DES MATIÈRES

MANDAT	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	7
ACTIVITÉS 2006-2007	9
RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT	15
RÉSULTATS DES SUBVENTIONS	19
RAPPORT FINANCIER 2006-2007	25
MEMBRES DU CONSEIL	33

MANDAT

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) est une agence autonome de financement des arts dont le mandat est de :

favoriser et promouvoir la création artistique;

encourager l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;

conseiller le gouvernement en matière de politique dans le secteur des arts;

réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;

gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) a été créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. *La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* a été adoptée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi a été modifiée en 1999 (*Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*) afin d'élargir l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick se compose de douze membres bénévoles représentant les cinq régions de la province et les diverses communautés linguistiques et autochtones, ainsi que plusieurs disciplines artistiques.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



MARK BLAGRAVE

Cela a été pour moi un privilège et un plaisir de présider le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick cette année. J'ai eu l'occasion de travailler avec un personnel dynamique, talentueux et dévoué ainsi qu'avec un conseil de bénévoles qui donnent généreusement de leur temps et de leur expertise. Cette fonction m'a aussi permis de mieux saisir le rôle essentiel que le Conseil des arts doit exercer pour créer une province dont les citoyens sont créatifs, innovateurs, sensibles, réceptifs à la diversité et fiers de leur identité néo-brunswickoise. Sensibilisation accrue du public à la valeur des arts, maintien des programmes de financement pour les artistes professionnels, étude de nouveaux projets de programme et dialogue ouvert entre les artistes eux-mêmes et entre les artistes et les organismes de soutien, voilà autant d'éléments qui démontrent que le Conseil des arts continue de prendre très au sérieux sa responsabilité qui est de favoriser et de développer la créativité au Nouveau-Brunswick.

Les promoteurs des arts ont le défi constant de s'assurer que les décideurs et le grand public comprennent qu'un milieu artistique prospère fait partie intégrante du mieux-être de l'ensemble de la société. Nous avons beaucoup de chance d'avoir un ministre qui est aussi premier ministre, et qui a été prêt à nous écouter et à nous appuyer de façon aussi positive. Afin de démontrer concrètement notre conviction que les arts sont essentiels à l'avenir du Nouveau-Brunswick et devraient faire partie du « programme », nous avons, à la suggestion du premier ministre, préparé et soumis au Groupe d'étude sur l'autosuffisance, un mémoire dans lequel nous avons suggéré des moyens d'arrimer nos programmes et ses programmes. Nous avons eu l'honneur de rencontrer les commissaires en présence des représentants de l'AAAPNB, pour explorer davantage les retombées économiques (directes et indirectes) du soutien d'une solide communauté artistique. Dans un autre forum, à l'occasion de la remise annuelle des prix d'excellence, nous avons eu le plaisir encore une fois de souligner publiquement le travail inspirant de plusieurs artistes accomplis et talentueux qui nous ont rappelé de jeter un nouveau regard sur ce que nous pensions déjà avoir vu et qui nous ont lancé le défi de regarder ces choses avec une autre attitude.

Par l'entremise de notre système d'évaluation par les pairs, nous avons maintenu notre soutien aux projets les plus innovateurs et les plus intéressants réalisés par nos artistes professionnels du Nouveau-Brunswick. Les résultats de nos concours, et le travail qui est subventionné par nos programmes, réaffirment notre croyance que le statut indépendant du Conseil des arts et nos programmes évalués par les pairs sont des éléments importants pour promouvoir l'excellence, protéger la liberté d'expression et encourager la découverte. Notre nouveau programme de résidences au Québec et notre programme pilote régional offriront d'autres possibilités aux artistes de la province. Entre temps, notre comité des programmes et jurys évalue et révisé constamment nos programmes de soutien financier afin que nous puissions nous assurer que ceux-ci sont adaptés aux besoins de notre clientèle.

Le conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick s'est penché sur sa gouvernance au cours de la dernière année. Il a établi un nouvel exercice de planification stratégique et élaboré et adopté des politiques de gouvernance qui devraient accroître son efficacité dans l'exécution de son mandat.

Parmi les faits saillants de l'année, mentionnons les tables rondes, organisées en collaboration avec le bureau du lieutenant-gouverneur et l'AAAPNB, qui ont eu lieu durant plusieurs fins de semaine consécutives pendant l'hiver. À chaque séance, des praticiens d'une discipline particulière, représentant les trois principaux groupes culturels de la province, tous les groupes d'âge et toutes les régions, ont été invités à réfléchir à la situation de leur discipline artistique et à élaborer des stratégies pour l'avenir. Les échanges ont été chaleureux, dynamiques, souvent émouvants et inspirants; et ils ont révélé combien nos artistes ont des choses en commun les uns avec les autres, qu'ils soient anglophones, francophones ou autochtones. Leur engagement et leurs points de vue nous ont rappelé la raison d'être du Conseil des arts et ont raffermi notre résolution à travailler avec tous les intervenants pour assurer le système le plus efficace, le plus sensible et le plus adapté afin d'appuyer les artistes du Nouveau-Brunswick et de garantir par le fait même un brillant avenir pour notre province.

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



PAULINE BOURQUE, Bsc., LLB

L'année 2006-2007 a été très productive. Nous pouvons envisager un avenir très prometteur et très intéressant. Nous avons restructuré notre gouvernance, adopté de nouvelles politiques, effectué de vastes recherches sur nos clients et sur l'état de l'éducation artistique et organisé une série de tables rondes interculturelles par discipline artistique. Nous avons signé une entente avec le Québec pour les résidences de création. Nous avons élaboré des projets pilotes de financement régionaux. Nous avons établi un cercle des aînés et mis sur pied des comités de communications et de financement. Lors de la rencontre avec le Groupe de travail sur l'autosuffisance, nous avons fait valoir la place importante qu'occupent les arts dans notre société. Ce dynamisme a pour but d'inciter à la réflexion sur les arts et sur leur avenir dans la province du Nouveau-Brunswick.

J'ai toujours cru que pour mieux planifier l'avenir, il faut bien comprendre le passé. La création du premier Conseil des arts remonte à 1946, en Angleterre. La ville de Londres avait été victime de nombreux bombardements pendant la Deuxième guerre mondiale et devait être reconstruite. Le Arts Council England a été créé afin que les professionnels des arts soient les personnes chargées de préserver les qualités esthétiques de cette magnifique ville pendant sa reconstruction. Le Conseil des arts du Canada a été créé en 1957. Il y a eu exactement cinquante ans en mars dernier. L'objectif était le même, soit de s'assurer que le volet esthétique au Canada est la responsabilité des artistes professionnels. À ce moment-là, seuls les hommes étaient considérés aptes à être juges de la beauté parce que seuls les hommes pouvaient siéger aux jurys du Conseil du Canada.

Les temps ont changé. Non seulement les femmes artistes siègent aux jurys, mais nous avons maintenant des initiatives spéciales pour les communautés linguistiques et culturelles, comme les francophones vivant en situation minoritaire et les anglophones au Québec. Nous avons aussi créé des programmes spéciaux pour les Autochtones et les diversités culturelles. L'objet de cette initiative est de permettre à tous les artistes canadiens d'accéder à du financement. Tous ces accomplissements me rendent fière et je suis persuadée que nous avons très bien réussi, mais il y a aussi une partie de moi-même qui est toujours mal à l'aise. Il me semble que dans la recherche du progrès, nous n'avons pas pu éliminer les ghettos qui existent depuis longtemps. Nous n'avons réussi qu'à injecter de l'argent dans ces ghettos. J'ai la fâcheuse impression que nous nous sommes peut-être égarés. Ou peut-être n'avons-nous jamais trouvé notre voie. L'art devrait transcender les ghettos, la discrimination raciale ou tout autre type de préjugé. Toutefois, c'est tout semble-t-il, ce que cette génération d'artistes et de pourvoyeurs de fonds ait pu obtenir.

Une nouvelle génération d'artistes a vu le jour. Il incombe à cette génération maintenant d'imaginer l'orientation que prendra les arts dans 10 ou 20 ans. Nous devons inclure cette génération dans nos discussions maintenant pour l'avenir des arts. Espérons qu'ensemble nous retrouverons la voie vers l'idéal de l'art pour le bien de l'art.



ACTIVITÉS DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2006-2007

CANDIDATURES

Durant l'année, la composition du Conseil des arts a changé un peu. Paul E. Daigle, Suzanne Hill et Anne Compton ont terminé leur mandat. Nous leur sommes très reconnaissants du travail accompli durant leur mandat et nous leur souhaitons du succès dans leurs nouveaux projets. À l'assemblée générale annuelle de septembre 2006, les nouveaux membres du conseil ont été présentés. Chris Lloyd, artiste visuel et directeur d'une galerie de Saint-Jean, Andrea Scott-Webber, danseuse et directrice d'une compagnie de danse également de Saint-Jean, et Anne Crossman, designer de Eel Ground, se sont joints au Conseil.

Le comité des candidatures, composé de Paul E. Daigle, Suzanne Hill, Anne Compton et David Umholtz, a proposé une série de candidatures au Conseil conformément aux règlements administratifs.

En septembre 2006, un nouveau bureau de direction a été élu. Mark Blagrave a été élu président; Benoît Duguay, 1^{er} vice-président, Pauline Banville-Pérusse, 2^e vice-présidente et Odette Snow, secrétaire-trésorière.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le Conseil des arts a tenu trois réunions d'affaires ainsi que son assemblée générale annuelle pendant l'année. Deux réunions ont eu lieu à Fredericton et une à Moncton en mai et septembre 2006 et en février 2007.

BUREAU DE DIRECTION

Le bureau de direction s'est réuni quatre fois durant l'année. La directrice générale et le président ont participé à la rencontre nationale des pourvoyeurs de fonds des arts professionnels qui a eu lieu à Toronto en novembre. La directrice générale siège au comité directeur des organismes de soutien aux arts du Canada et elle a assisté à d'autres réunions. Elle a aussi assisté à une conférence internationale à Newcastle-Gateshead organisée par l'IFACCA et le Arts Council North England. L'IFACCA est la Fédération internationale de conseils des arts et d'agences culturelles. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick en est un membre affilié.

Le président et la directrice générale ont présenté un exposé au Groupe de travail sur l'autosuffisance. Ils étaient accompagnés de la présidente et des représentants de l'AAAPNB. Le président et la directrice générale ont également présenté un exposé au nouveau ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport, le premier ministre Shawn Graham.

La directrice générale a participé à deux comités permanents des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick. Elle a aussi rencontré une délégation du Maine et défendu les intérêts du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour établir des résidences de création. La directrice générale a également reçu le mandat de préparer le manuel de gouvernance. Elle a rédigé la première version et l'a soumise au conseil en septembre 2006. Le président l'a finalisée pour la réunion de février. Le manuel a été adopté tel quel.

FINANCES

L'exercice financier du conseil s'est terminé presque dans les limites du budget (1 649 \$). Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick avait décidé d'accuser un déficit de 63 000 \$ afin d'appuyer un vaste projet de recherche. L'année précédente, il avait aussi pris la décision de réduire le fonds de réserve qui atteignait un montant de 83 000 \$. Les efforts pour réduire ce fonds de réserve n'avaient pas porté fruit au cours de cette année-là parce que les activités de financement pour la deuxième édition de la Conférence Espace culturel Atlantique avait été un grand succès. Cette année, les dépenses qui ont été engagées ont été moins élevées que celles prévues. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a accordé des subventions pour un total de 702 528 \$ dans ses programmes ordinaires. La somme de 36 003 \$ des fonds de subvention non réclamés et des retraits a été recouvrée par la clôture des dossiers des projets de l'année 2003-2004 conformément à la limite de trois ans établie par le conseil.

Le conseil a continué d'appliquer ses méthodes de contrôle financier adoptées durant l'exercice financier 2002-2003 et a rendu public toutes les subventions ainsi que la stratégie d'investissement. Une nouvelle firme comptable, Grant Thornton, a été embauchée pour vérifier les livres du CANB et pour l'aviser des dernières méthodes de comptabilité générale.

PROGRAMMES

Les fonds pour les programmes du CANB sont accordés par l'entremise de jurys d'artistes professionnels. Pendant l'année, 32 jurés au total ont participé à cinq jurys au conseil. Par souci d'efficacité, au lieu d'avoir huit jurys pour évaluer les programmes, il a été décidé qu'un jury évaluerait plusieurs programmes à la fois. Le CANB remercie tous ceux et celles qui ont participé pour leur dévouement au système d'évaluation par les pairs.

Le Comité des programmes et jurys a continué de rationaliser les programmes de financement et de surveiller le processus de jury. La répartition des fonds entre les régions de la province ainsi qu'entre les communautés urbaines et rurales est une préoccupation constante du comité. La directrice générale du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a travaillé très étroitement avec deux régions, soit Edmundston et Saint-Jean, pour établir un projet de financement pilote qui sera lancé durant l'exercice financier 2007-2008, en collaboration avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

Le CANB a récemment signé une entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la mise sur pied d'un nouveau programme de résidences de création. Ce programme finance les artistes du Nouveau-Brunswick qui font une résidence de création au Québec et les artistes du Québec qui font une résidence au Nouveau-Brunswick. Chaque organisme financera les artistes de sa province. Trois subventions par province seront accordées tous les ans pour les trois prochaines années.

CERCLE DES AÎNÉS

Le 12 novembre 2006, une réunion du Cercle des aînés a eu lieu au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. La création du Cercle des aînés a été suggérée au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick lorsqu'il a été souligné qu'on cherchait la meilleure façon de représenter et de refléter le peuple autochtone au sein des programmes du CANB et de son réseau. Il a été suggéré au CANB que deux agents autochtones soient embauchés à temps partiel pour promouvoir ses programmes auprès des artistes autochtones des deux communautés. Le conseil d'administration du CANB a accepté la suggestion et un projet pilote sur deux ans sera mis sur pied.

ORGANISMES DE SOUTIEN TRIPARTITES

Une réunion tripartite des organismes de soutien a eu lieu le 28 novembre 2006 à Fredericton. Des représentants du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, du Conseil des arts du Canada, du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, de la FFCA, de l'APÉCA, de la Société culturelle des Hauts Plateaux, de la Fondation Sheila Hugh McKay et des communautés de Moncton, Edmundston, Fredericton, Sackville, Saint-Jean, St. Stephen, Beresford, Riverview, Quispamsis, Miramichi, Saint-Quentin et Richibucto y ont assisté. Pendant les allocutions d'ouverture, les participants ont fait ressortir certaines préoccupations : la façon de mieux répartir les programmes et promouvoir les artistes, la mise en oeuvre des programmes artistiques, l'arrimage des priorités du conseil de ville avec les besoins dans le domaine artistique; la compréhension des différents projets de financement à différents niveaux; une meilleure compréhension des programmes du Conseil des arts du Canada; les méthodes de travail que les communautés peuvent adopter afin de créer des partenariats avec d'autres communautés et d'autres organismes de soutien de façon à obtenir plus d'argent pour les arts; la façon de promouvoir le tourisme culturel et le besoin pour les artistes du Nouveau-Brunswick d'accéder à des marchés à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et d'obtenir une aide technique pour y arriver (p. ex. agents). À la fin de la réunion, il a été convenu que d'autres réunions tripartites devraient avoir lieu et il a été indiqué aussi que la prochaine réunion tripartite devrait peut-être se tenir à l'automne.

TABLES RONDES INTERCULTURELLES

« J'aime le Nouveau-Brunswick et je ne veux pas m'en aller. Si je réussis, c'est ici que je veux réussir. » Voilà un exemple des commentaires passionnés exprimés par les participants aux discussions interculturelles qui ont été organisées par le bureau du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick en prévision des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick. Au total, cinq tables rondes ont eu lieu à la résidence du lieutenant-gouverneur. Ces activités ont eu lieu durant différentes fins de semaine de janvier à mars 2007. Ces discussions ont permis aux artistes professionnels et aux professionnels des arts de se réunir pour essayer de rétrécir les écarts entre les cultures variées de la province. Chaque réunion a regroupé environ 20 participants de différents âge, sexe, région et culture qui avaient été

invités à représenter différents échantillons d'artistes et de professionnels travaillant dans les disciplines artistiques des arts littéraires, des arts médiatiques, des arts visuels, de la musique, du théâtre et de la danse au Nouveau-Brunswick. Les principaux enjeux discutés aux séances étaient l'éducation artistique, la promotion, la diffusion, l'infrastructure, les initiatives interculturelles, l'intégration de l'artiste et la communauté et le statut de l'artiste.

AUTOSUFFISANCE

Pendant les consultations du Groupe de travail sur l'autosuffisance, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a soumis un rapport intitulé *Les arts au Nouveau-Brunswick : Une pierre angulaire d'une économie créative et autosuffisante*. Ce mémoire a fait valoir que les arts sont essentiels à la création d'une province vraiment dynamique et autosuffisante. Voici certains faits saillants du document : l'énorme effet économique des arts sur l'économie et le fait qu'un milieu artistique dynamique dans la communauté est également un « moteur économique » pour le développement régional. Nous vivons actuellement dans une économie qui est jugée créatrice et qui exige une main-d'œuvre créative et forte. Si nous voulons avoir des citoyens innovateurs, créatifs et bien instruits, qui peuvent être concurrentiels et contribuer à ladite économie créative, les arts doivent être valorisés au sein du système d'éducation. Il a également été noté que les arts contribuent grandement au développement de communautés attrayantes et en santé aptes à accueillir de nouveaux travailleurs dans la région, à jouer un rôle important pour le tourisme, et à devenir une force qui attire les gens vers l'entrée du Nouveau-Brunswick.

Il est évident, selon le rapport, qu'afin de créer une ambiance d'autosuffisance viable pour la province, nous devons reconnaître la contribution valable des arts à la vie des individus et au mieux-être des communautés. Nous devons aussi reconnaître que les arts sont un aspect important et fondamental de toute économie évolutive et créative. Nous devons commencer maintenant.

AUTRE RECHERCHE

Plus tard au cours de l'été et au début de l'automne, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a entrepris une évaluation de sa base de données sur les artistes pour voir comment les critères des subventions correspondent aux normes nationales. En général, les résultats du projet de la base de données des artistes ont révélé que les critères établis par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour son programme de subventions sont conformes à ceux établis par les organismes de soutien nationaux comme le Conseil des Arts du Canada. Si les jurés du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick suivent ces critères (les critères pour les artistes professionnels et les critères pour chaque discipline), les artistes qui obtiennent des subventions du CANB devraient être prêts ou aptes à demander des subventions semblables au Conseil des Arts du Canada. Certains secteurs problèmes ont été notés, par exemple : le besoin des artistes de mieux se présenter sur le plan professionnel pendant le processus de demande et la nécessité d'apprendre à bien remplir les demandes. Puisque le mandat du CANB est de favoriser le *professionnalisme*

artistique, il étudiera la possibilité d'offrir des ateliers dans la province afin d'aider les artistes pour divers aspects des demandes de subventions et du développement de pratiques artistiques professionnelles.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick travaille toujours avec Organismes publics de soutien aux arts (OPSAC), siège à son comité des arts et de l'apprentissage et assiste aux conférences d'OPSAC et aux ateliers de perfectionnement professionnel sur divers sujets, y compris l'éducation artistique et les enjeux concernant les arts communautaires.

PRIX D'EXCELLENCE

Pendant le Gala et la cérémonie des Prix d'excellence de 2007, quatre prix d'excellence dans les arts ont été décernés. Cette année, la littérature, la musique et les arts visuels ont particulièrement impressionné les membres du jury. Roland Gauvin, de Moncton, a reçu le Prix André-Thaddée-Bourque et le Prix Louise-Manny pour l'excellence en musique. Le Prix Pascal-Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français a été décerné à Serge-Patrice Thibodeau de Moncton. L'artiste visuel de Fredericton, Stephen May, a reçu le Prix Miller-Brittain pour l'excellence dans les arts visuels et Laurence Hutchman d'Edmundston a mérité le Prix Alden-Nowlan pour l'excellence dans les arts littéraires en anglais.

En plus de ces prix, le CANB a assumé la responsabilité du Prix de l'artiste en début de carrière de l'année. Ce prix était autrefois accordé par la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick. Caleb Marshall a reçu le Prix pour l'excellence en théâtre en 2007.

Le Prix du lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts a été décerné à Kathy Hooper de Hampton, au Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts, en partenariat avec la Direction du développement des arts du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, a décerné deux prix de 3 000 \$ dans le cadre du programme du Prix école des arts. Chaque année, ce programme reconnaît deux écoles, soit une anglophone et une francophone – qui se distinguent par leurs efforts visant à encourager de façon innovatrice le développement des arts dans la communauté. L'école élémentaire Lower Lincoln de Lincoln ainsi que l'école secondaire Louis J. Robichaud de Shediac ont été reconnues pour leurs programmes des arts extraordinaires et leur service à leur communauté.

Le CANB souhaite remercier la Direction du développement des arts pour sa contribution continue à l'organisation des Prix d'excellence. Cette année, à l'invitation du lieutenant-gouverneur, la cérémonie de la remise des prix a de nouveau eu lieu à l'Ancienne résidence du Gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur, Herménégilde Chiasson, a présidé la soirée du Gala et la cérémonie des prix. Le CANB est reconnaissant envers son Honneur pour son soutien aux arts et en particulier, pour sa participation qui a fait de cette cérémonie une activité valable surtout pour les lauréats. Le lendemain, les lauréats ont été reconnus par les députés à l'Assemblée législative.

Le CANB organise habituellement une activité dans la région de chaque récipiendaire pour lui rendre honneur en présence de ses collègues, ses amis et ses voisins durant les semaines qui suivent les cérémonies à Fredericton.

COMMUNICATIONS

Le plan stratégique du Conseil cible les communications comme un secteur clé pour le développement. En plus des communiqués réguliers et des mises à jour du site Web, le Conseil a organisé des séances d'information publiques. Pour ce qui est du gouvernement, les députés à l'Assemblée législative ont été avisés par lettre des subventions qui avaient été accordées aux artistes et organismes artistiques dans leur circonscription après chaque concours. Le CANB a créé un comité des communications dirigé par un membre du conseil et journaliste à la retraite, Benoît Duguay.

Le Conseil a aussi publié un magnifique catalogue présentant les lauréats des Prix d'excellence. Ce projet a été réalisé grâce à la collaboration de Julie Scriver de Goose Lane Editions. Ce catalogue est distribué dans l'ensemble du Canada. Le rapport annuel est également distribué dans tout le Canada, aux députés de l'Assemblée législative et aux clients individuels.

ACTIVITÉS

Le personnel du Conseil des arts a bien travaillé en 2006-2007. Il a produit le rapport annuel et le rapport tripartite, effectué de la recherche et organisé des tables rondes interculturelles, la rencontre tripartite ainsi que le Cercle des aînés. Il a collaboré à la préparation de la rencontre avec le Groupe de travail sur l'auto-suffisance et a assisté à de nombreuses réunions pour préparer les États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick.

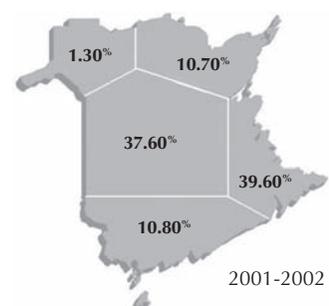
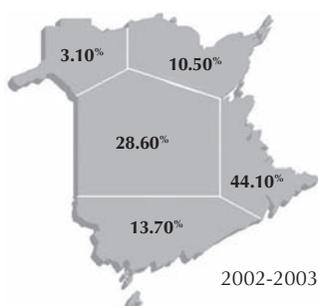
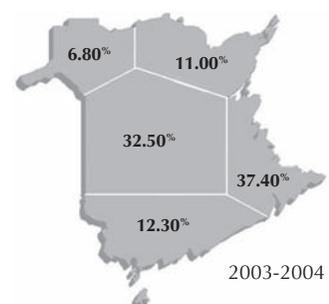
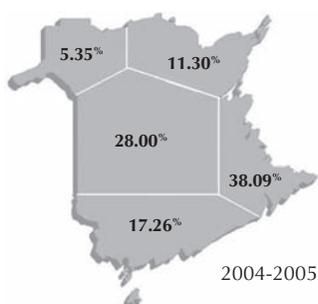
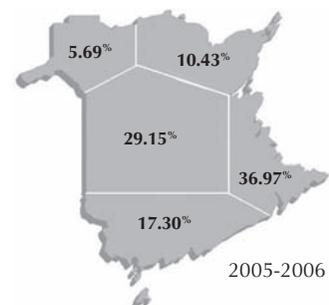
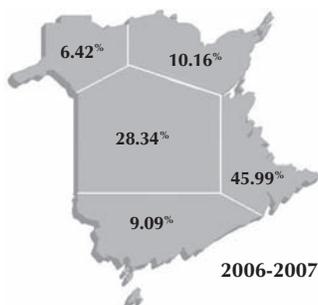
Deux membres du personnel sont partis pour relever de nouveaux défis. Nous les remercions de leur contribution et nous leur souhaitons bonne chance dans tous leurs projets futurs. Nous sommes heureux d'accueillir aussi deux nouveaux membres du personnel à qui nous souhaitons beaucoup de succès dans leurs nouveaux rôles.

RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT

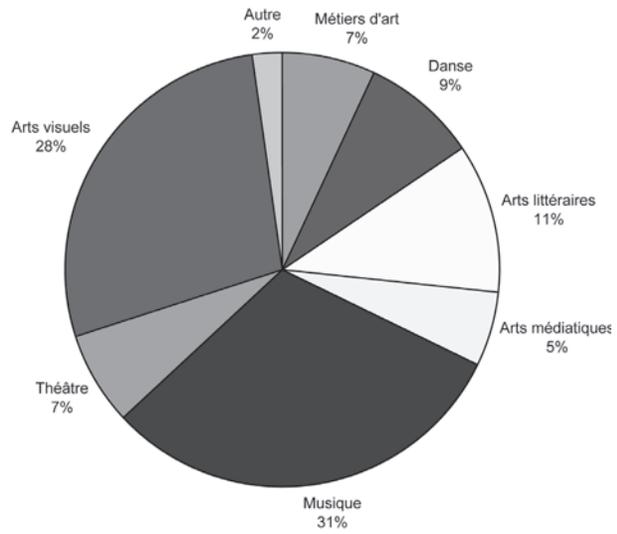
2006-2007 SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR RÉGION

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ARTISTES

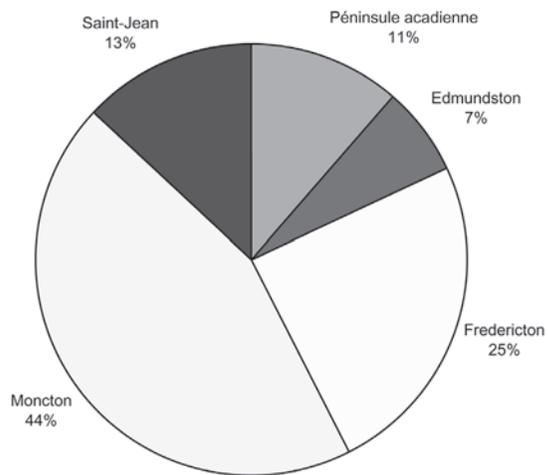
ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	TOTAL ATTRIBUÉ
2006-2007	418	181	702,528 \$
2005-2006	428	190	706,350 \$
2004-2005	397	168	708,971 \$
2003-2004	409	162	842,344 \$
2002-2003	451	162	1,007,664 \$
2001-2002	398	146	912,757 \$
2000-2001	248	112	526,019 \$



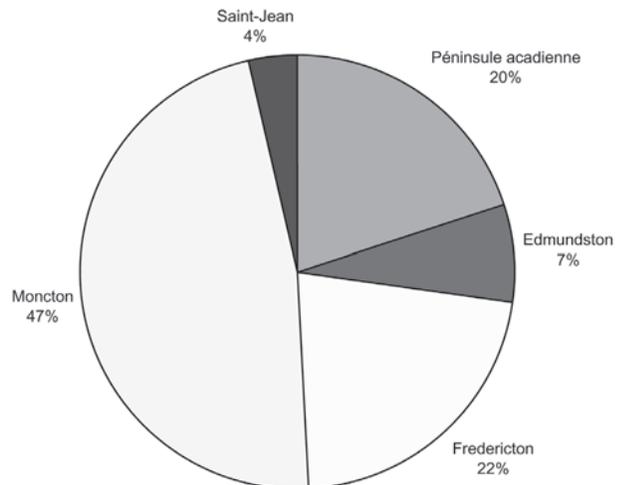
SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE
2006-2007



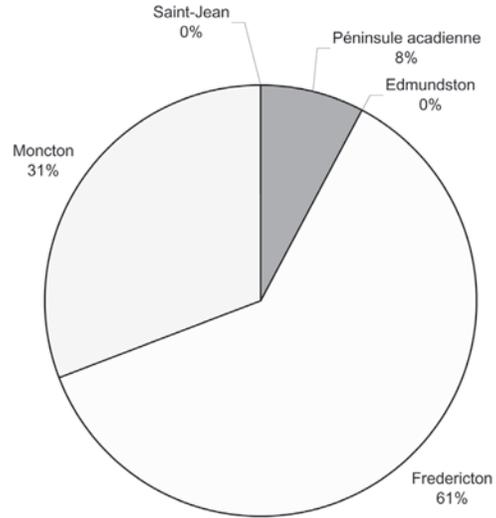
CRÉATION-DOCUMENTATION
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2006-2007



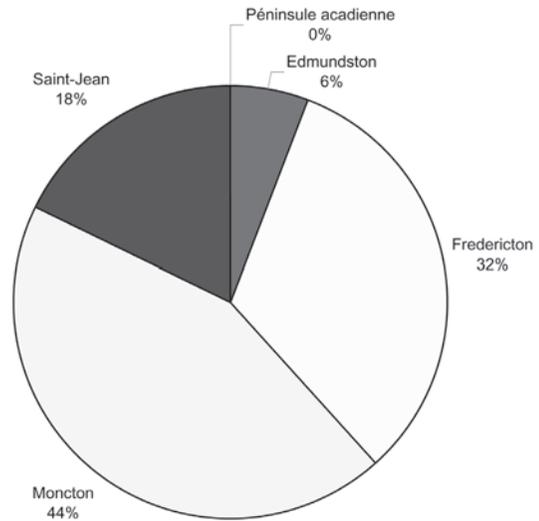
ARTS SUR INVITATION
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2006-2007



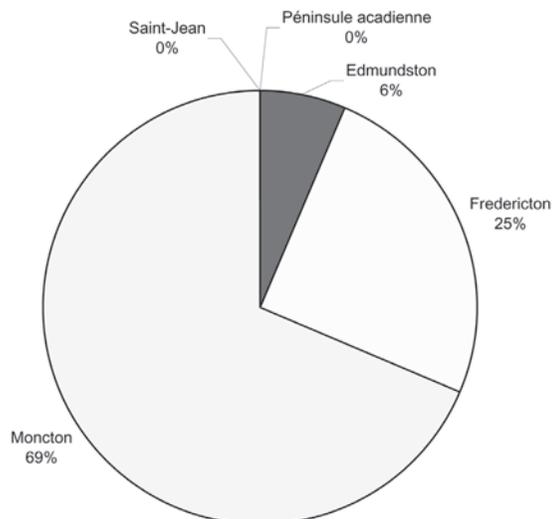
ARTISTE EN RÉSIDENCE
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2006-2007



BOURSES D'ÉTUDES EN ART
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2006-2007



PRÉSENTATION D'ARTISTES
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2006-2007





RÉSULTATS DES SUBVENTIONS 2006-2007

Les programmes du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick sont financés en partie par les recettes des loteries du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury multidisciplinaire composé d'artistes approuvés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick évalue les demandes. Une liste des subventions et des récipiendaires pour 2006-2007 ainsi que des membres des jurys est présentée ci-dessous.

CONCOURS DU 1^{ER} AVRIL 2006

<p>Création et documentation Membres du jury : Catégories A, B et C Mark Jarman, Fredericton (Arts littéraires en anglais) Hélène Harbec, Moncton (Arts littéraires en français) Ilkay Silk, Fredericton (Théâtre) Bettie Arseneault, Petit Rocher (Arts médiatiques) Brigitte Clavette, Fredericton (Métiers d'art) Ed Porter, Lunenburg (N. É.) (Arts visuels) Ali Gratian, Toronto (Ontario) (Danse et juré de l'extérieur de la province) Mathieu Duguay, Lamèque (Musique)</p>	<p>Subventions à la création – Catégorie B</p> <hr/> <p><i>Musique classique</i> Motion Ensemble, Fredericton 7 000 \$ Dave Lanteigne, Pointe-Alexandre 7 000 \$</p> <p><i>Métiers d'art</i> Maja Padrov, Gagetown 7 000 \$ Jake Powning, Markhamville 7 000 \$</p> <p><i>Danse</i> Georgia Rondos, Clifton Royal 7 000 \$</p> <p><i>Arts littéraires</i> Allan Cooper, Alma 7 000 \$ Kelly Cooper, Belleisle Creek 7 000 \$ Raymond Guy Leblanc, Moncton 7 000 \$</p> <p><i>Arts médiatiques</i> Hélène A. Daigle, Saint-Joseph-de-Madawaska 7 000 \$</p> <p><i>Arts visuels</i> Eleni Bakopoulos, Fredericton 7 000 \$ George Blanchette, Moncton 7 000 \$ Jean-Denis Boudreau, Moncton 7 000 \$ Joël Boudreau, Saint Simon 7 000 \$ Gilles LeBlanc, Moncton 7 000 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 98 000 \$</p>	<p><i>Musique non classique</i> Owen Stewart Robertson, Rothesay 3 500 \$ Khalid El Idrissi, Shediac 3 500 \$ Suzanne Léger, Moncton 3 500 \$</p> <p><i>Théâtre</i> Adam R. Bayne, Riverview 3 500 \$</p> <p><i>Arts visuels</i> Kyle Cunjak, Fredericton 3 500 \$ John Haney, Sackville 2 500 \$ Jesse Jacobs, Moncton 3 500 \$ Michael Kane, Miramichi 3 500 \$ Darcy Wilson, Moncton 2 800 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 33 300 \$</p> <p>Subventions à la documentation</p> <hr/> <p><i>Danse</i> Lee Saunders, Intervalle 2 500 \$</p> <p><i>Arts littéraires</i> Département des études françaises, Université de Moncton, Moncton 2 500 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 5 000 \$</p>
<p>Subventions à la création – Catégorie A</p> <hr/> <p><i>Métiers d'art</i> Anna Torma, Baie-Verte 14 000 \$</p> <p><i>Musique non classique</i> Daniel Boudreau, Beresford 15 000 \$ Isabelle Roy, Caraquet 14 000 \$</p> <p><i>Arts visuels</i> Luc Charrette, Moncton 14 000 \$</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 57 000 \$</p>	<p>Subventions à la création – Catégorie C</p> <hr/> <p><i>Arts littéraires</i> Kathleen Doucette, Moncton 3 500 \$</p>	

CONCOURS DU 1^{ER} OCTOBRE 2006

<p>Création et documentation Prix et membres du jury :</p> <p>Edwidge LeBlanc, Caleton-sur-Mer (Québec) (Arts visuels, danse)</p> <p>Jocelyne Desjardins-Melanson, Montréal (Québec) (Musique classique)</p> <p>Kate Pool, Charlottetown (Î. P. É.) (Musique non classique)</p> <p>William Bauer, Fredericton (Arts littéraires en anglais, Théâtre)</p> <p>Albert Belize, Caraquet (Arts littéraires en français, Théâtre)</p> <p>Marie Reine Ulmer, Moncton (Arts médiatiques, métiers d'art)</p> <p>Charlotte Glencross, Fredericton (Développement culturel communautaire)</p> <p>Membres du jury – Arts autochtones :</p> <p>Carlos Gomes, Fredericton (Arts visuels)</p> <p>Gwen Bear, Fredericton (Métiers d'art)</p>	<p>Subventions à la création – Catégorie A</p> <hr/> <p><i>Arts littéraires</i></p> <p>Wayne T. Curtis, Fredericton 13 500 \$</p> <p>Serge Patrice Thibodeau, Moncton 15 000 \$</p> <p>TOTAL : 28 500 \$</p> <p>Subventions à la création – Catégorie B</p> <hr/> <p><i>Musique classique</i></p> <p>Ian Crutchley, Sackville, Musique classique 6 300 \$</p> <p><i>Arts littéraires</i></p> <p>Shari Andrews, Fredericton 7 000 \$</p> <p>Raymond Fraser, Fredericton 7 000 \$</p> <p>Laurence Hutchman, Edmundston 7 000 \$</p> <p>Krista V. Johansen, Sackville 7 000 \$</p> <p>Camilien Roy, Tétagouche Sud 7 000 \$</p> <p><i>Musique non classique</i></p> <p>Hugh Brown, Harcourt 7 000 \$</p> <p><i>Arts médiatiques</i></p> <p>Jean-Pierre Morin, Curryville 7 000 \$</p> <p><i>Arts visuels</i></p> <p>Éveline Gallant-Fournier, Saint-Basile 7 000 \$</p> <p>Whitefeather Hunter, Fredericton 7 000 \$</p> <p>Vicky Lentz, Saint-Jacques 7 000 \$</p> <p>Lise Robichaud, Moncton 7 000 \$</p> <p>Lise Rocher, Shediac 7 000 \$</p> <p>TOTAL : 90 300 \$</p>	<p>Prix du lieutenant gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts</p> <hr/> <p>Kathy Hooper, Hampton (Prix honoraire)</p> <p>Prix de l'artiste en début de carrière de l'année</p> <hr/> <p>Caleb Marshall, Fredericton 3 000 \$</p> <p>TOTAL : 3 000 \$</p> <p>Subventions à la création – Catégorie C</p> <hr/> <p><i>Métiers d'art</i></p> <p>Karen Leblanc, Fredericton 3 500 \$</p> <p>Kim Vose Jones, Fredericton 3 500 \$</p> <p><i>Danse</i></p> <p>Julie Duguay, Beresford 3 500 \$</p> <p><i>Arts médiatiques</i></p> <p>Richard MacQueen, Saint John 3 200 \$</p> <p><i>Musique non classique</i></p> <p>Sean Booth, Hillsborough 3 500 \$</p> <p>Darell Grant, Harvey Station 3 500 \$</p> <p>Ryan Leblanc, Saint Andrews 3 500 \$</p> <p><i>Théâtre</i></p> <p>Mélanie F. Léger, Shediac 3 500 \$</p> <p>André Roy, Moncton 3 500 \$</p> <p><i>Arts visuels</i></p> <p>Jack Bishop, Nauwigewauk 3 500 \$</p> <p>Tanya Canam, Fredericton 3 500 \$</p> <p>Andrea Crabbe, Fredericton 3 500 \$</p> <p>TOTAL : 41 700 \$</p>
---	--	---

CONCOURS DU 1^{ER} FÉVRIER 2007

Subventions à la documentation

Arts médiatiques

Lloyd Salomone, Fredericton 7 000 \$

Arts visuels

Kathy Hooper, Hampton 6 500 \$

TOTAL : 13 500 \$

Subventions aux Autochtones

Musique non classique

Hubert Francis, Elsiepogtog 6 000 \$

Gary Sappier Fils, Première
nation de Tobique 6 000 \$

TOTAL : 12 000 \$

Prix d'excellence

Prix André-Thaddée-Bourque et Louise-Manning pour l'excellence en musique

Roland Gauvin 5 000 \$

Prix Miller-Brittain pour l'excellence en arts visuels

Stephen May 5 000 \$

Prix Pascal-Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français

Serge Patrice Thibodeau 5 000 \$

Prix Alden-Nowlan pour l'excellence dans les arts littéraires en anglais

Laurence Hutchman 5 000 \$

TOTAL : 20 000 \$

Prix école des arts

L'école élémentaire
de Lower Lincoln 3 000 \$

Polyvalente Louis -J.-
Robichaud 3 000 \$

TOTAL : 6 000 \$

Bourse d'études en art/ développement professionnel, artiste en résidence, présenta- tion, membres du jury :

Dolorès Breau, Moncton
(Arts visuels)

Lisa Roy, Moncton
(Musique classique)

Christian Michaud, Edmundston
(Multidisciplinaire, musique non
classique)

Anna Torma, Baie-Verte
(Métiers d'art, arts médiatiques)

David Pressault, Montréal
(Québec)(Danse)

Gregory Cook, Saint John
(Arts littéraires en anglais, théâtre)

René Poirier, Moncton
(Arts littéraires en français,
théâtre)

Bourse d'études d'art

Métiers d'art

Bronwyn Gallagher, Hanwell 2 500 \$

Paula Stockdale, Sussex 2 500 \$

Danse

Seth Buckley, Rothesay 1 000 \$

Janica Capson, Moncton 1 000 \$

Zita Nyarady, Fredericton 2 500 \$

Kiersten Webb, Dieppe 1 000 \$

<i>Musique</i>	
Andrew Appleby, Fredericton	2 500 \$
Sarah Barrett Ives, Hampton	2 500 \$
Jillian Bonner, Saint John	2 500 \$
Alain Bourgeois, Dieppe	2 500 \$
Pierre André Doucet, Moncton	2 500 \$
Rachel Kidd, Darlings Island	2 500 \$
Étienne Levesque, Charlo	2 500 \$
Signa Kristina Love, Rothesay	2 500 \$
Philippe Melanson, Dieppe	2 500 \$
Terri Surette, Riverview	2 500 \$
Kristan S. Toczek, Moncton	2 500 \$
Jeremy Van Slyke, Fredericton	2 500 \$
Daniel Vo-Ngoc, Moncton	2 500 \$
Kathrin Welte, Durham Bridge	2 500 \$

<i>Théâtre</i>	
Éric Bélanger, Saint-Joseph- de-Madawaska	2 500 \$
Joël Robin Cool, Moncton	2 500 \$
Caleb Marshall, Fredericton	2 500 \$

<i>Arts visuels</i>	
Jennifer Bélanger, Moncton	2 500 \$
Kerri George, Sackville	2 500 \$
Mathieu Léger, Moncton	2 500 \$
Brittany MacPherson, Fredericton	2 500 \$

TOTAL : 63 000 \$

Développement professionnel

<i>Métiers d'art</i>	
Erin Hamilton, Fredericton	1 000 \$
Stacy James, Fredericton	1 000 \$

<i>Danse</i>	
Manon Melanson, Dieppe	1 000 \$
Renée Rioux, Memramcook	1 000 \$

<i>Musique</i>	
Yvonne Kershaw, Hanwell	1 000 \$
<i>Théâtre</i>	
Mélanie F. Léger, Shédiac	1 000 \$
<i>Arts visuels</i>	
Ann Manuel, Fredericton	1 000 \$
TOTAL : 7 000 \$	

Présentation

<i>Métiers d'art</i>	
New Brunswick Crafts Council, Inc., Fredericton	10 000 \$

<i>Danse</i>	
Entre Deux Danse inc., Dieppe	5 000 \$

<i>Arts médiatiques</i>	
Film Zone Inc., Moncton	10 000 \$

<i>Arts multidisciplinaires</i>	
Galerie Sans Nom Coopérative Ltée, Moncton	10 000 \$

<i>Musique</i>	
Karin Aurell, Sackville	5 000 \$
Bel Canto Singers de Fredericton, Keswick Ridge	1 500 \$
Fédération des jeunes francophones du N.-B., Moncton	2 130 \$
Festival by the Marsh, Sackville	1 750 \$
Festival Harvest Jazz and Blues, Fredericton	5 000 \$
Motion Ensemble, Fredericton	5 000 \$
Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick Moncton	10 000 \$

<i>Théâtre</i>	
Coalition pour l'équité salariale, Moncton	5 000 \$
Moncton-Sable, Moncton	5 000 \$
Théâtre l'Escaouette, Moncton	5 000 \$
<i>Arts visuels</i>	
Galerie Colline, Edmundston	2 500 \$
Galerie d'art Louise-et-Rueben- Cohen, Moncton	2 500 \$

TOTAL : 85 380 \$

Bourse Nel Oudemans

Paula Stockdale, Sussex	500 \$
-------------------------	--------

*Indique que la fondation des arts a remis la bourse directement au gagnant. Cette bourse n'a pas été prise en compte dans les états financiers de 2006-2007.

Artiste en résidence

<i>Métiers d'art</i>	
NB College of Craft and Design, Fredericton	5 000 \$

<i>Arts littéraires (Anglais)</i>	
Université du Nouveau- Brunswick, Faculté des arts, Fredericton	10 000 \$

<i>Arts médiatiques</i>	
Faucet media Arts Centre, Sackville	6 000 \$
Gallery Connexion Fredericton	5 000 \$

<i>Arts multidisciplinaires</i>		<i>Danse</i>		Jean-Baptiste Comeau,	
Struts Gallery & Faucet		Chantal Cadieux, Moncton	1 322 \$	Brantville	1 400 \$
media Arts Center, Sackville	5 000 \$	Julie Duguay, Beresford	361,77 \$	Michel Duguay, Caraquet	500 \$
		Julie Duguay, Beresford	313,10 \$	Georges Goguen, Moncton	350 \$
<i>Musique</i>		Julie Duguay, Beresford	412,86 \$	John Haney, Sackville	1 530 \$
École de musique Métro		Natalie Morin, Moncton	167 \$	Gratia Hébert Fawcett,	
Moncton, Moncton	5 000 \$			Moncton	500 \$
Fredericton International		<i>Arts littéraires</i>		Gisèle Léger-Drapeau, Shediac	2 000 \$
Tuba Fest, Fredericton	1 200 \$	Edith Bourget, Saint-Jacques	2 000 \$	Raymond Martin, Moncton	615 \$
Université St. Thomas		Éric Cormier, Moncton	1 400 \$	Lise Robichaud, Moncton	410,50 \$
Beaux-arts, Fredericton	3 600 \$	Myriame El Yamani, Madran	1 337,48 \$	Garfield Saunders, Keswick	
Université de Moncton,		Jacques Patrice Ouellet,		Ridge	350 \$
Moncton	9 300 \$	Tracadie-Sheila	1 009 \$	Dan Steeves, Sackville	791 \$
Université du Nouveau-		Nela Rio, Fredericton	1 408,55 \$	Carol Taylor, Rothesay	429,24 \$
Brunswick, Faculté de		Vladimir Tasic, Gagetown	1 322,84 \$	Michèle Turgeon, Edmundston	1 153 \$
musique, Fredericton	9 000 \$			Michèle Turgeon, Edmundston	350 \$
		<i>Arts médiatiques</i>		Janice Wright Cheney,	
<i>Théâtre</i>		Gia Milani, Fredericton	1 550 \$	Fredericton	1 510,93 \$
Notable Acts Theatre		Colleen Wagner, Gagetown	2 000 \$		
Company, Fredericton	5 000 \$			TOTAL : 54 244,55 \$	
Théâtre populaire d'Acadie,		<i>Multidisciplinaire</i>			
Caraquet	10 000 \$	Phyllis Grant, Première nation			
		Pabineau	1 100 \$	Les subventions Arts sur invitation de	
<i>Arts visuels</i>				2 000 \$ ou moins sont approuvées à la	
Galerie d'art Beaverbrook,		<i>Musique non classique</i>		discretion d'un comité du Conseil des	
Fredericton	5 000 \$	'The Hicks', Upper Coverdale	899,50 \$	arts, composé de la directrice générale,	
		Jocelyne Bourque Haché,		de l'agent des programmes des arts et	
TOTAL : 79 100 \$		Scoudouc	1 230,97 \$	d'un membre du conseil.	
		Chris Colepaugh, Dieppe	2 000 \$	Les nominations de jurés sont vérifiées	
		Dominique Dupuis, Moncton	1 400 \$	par le Comité des programmes et des	
		Eric Haché, Moncton	2 000 \$	jurés et approuvées par le Conseil des	
		Mario (Fayo) LeBlanc,		arts. Une nouvelle liste de jurés est	
		Moncton	1 400 \$	établie à partir d'une liste maîtresse	
		Suzanne Léger, Moncton	2 000 \$	pour chaque concours. Les jurés sont	
		Isabelle Roy, Caraquet	2 000 \$	invités selon un ensemble de besoins,	
				y compris région, culture et discipline	
		<i>Arts visuels</i>		artistique. Les jurés ont le droit de	
		Jaret Belliveau, Moncton	1 288 \$	servir au sein d'un jury une fois tous les	
		Joël Boudreau, Saint-Simon	367,50 \$	trois ans. Les jurés collaborent sur une	
		Georgette Bourgeois,		base multidisciplinaire, apportant une	
		Moncton	2 000 \$	force particulière dans leur domaine de	
		Clarence Bourgoin	767 \$	spécialisation.	
		Pauline Bujold, Caraquet	1 400 \$		



ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

Au Conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick :

Nous avons vérifié le bilan du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, de l'actif net et de l'évolution de l'encaisse pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par le biais de tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les états financiers au 31 mars 2006 et pour l'exercice se terminant à cette date ont été vérifiés par d'autres comptables qui ont exprimé leur opinion sur ces états financiers dans leur rapport en date du 27 avril 2006. Par conséquent, les chiffres comparatifs reposent sur des états financiers qui ont été présentés par d'autres comptables.

Fredericton, Nouveau-Brunswick
19 juillet 2007

Grant Thornton LLP
Comptables agréés

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercice se terminant le 31 mars 2007	2007	2006
Revenus		
Affectation annuelle	700 000 \$	700 000 \$
Projets spéciaux	-	256 544
Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport	477 325	405 325
Autres subventions / contributions	16 515	19 622
Intérêt gagné	<u>20 658</u>	<u>17 995</u>
	<u>1 214 498</u>	<u>1 399 486</u>
Dépenses		
Administration (Note 7)	102 412	75 179
Conseil et comité (Note 8)	43 423	23 005
Immobilisations	-	4 660
Prix d'excellence	19 023	17 900
Subventions et bourses (moins les subventions récupérées de 36 003 \$; 11 635 \$ en 2006)	666 525	688 215
Jury (Note 9)	42 955	44 199
Salaires et avantages	246 029	234 291
Projets spéciaux	<u>95 780</u>	<u>327 822</u>
	<u>1 216 147</u>	<u>1 415 271</u>
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	<u>(1 649) \$</u>	<u>(15 785) \$</u>

ÉTAT DE L'ACTIF NET

31 mars 2007

	Capital	Affecté	non affecté	2007 Total	2006 Total
Solde, début de l'année	- \$	- \$	83 380 \$	83 380 \$	99 165 \$
Ajustement pour les ajouts d'immo- bilisations des années précédentes	10 482	-	-	10 482	-
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	-	323	(1 972)	(1 649)	(15 785)
Attribution des fonds (Note 6)	-	29 940	(29 940)	-	-
Investissement dans des immobilisations	<u>6 387</u>	-	<u>(6 387)</u>	-	-
Solde, fin de l'année	<u>16 869 \$</u>	<u>30 263 \$</u>	<u>45 081 \$</u>	<u>92 213 \$</u>	<u>83 380 \$</u>

BILAN

31 mars,	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires	553 215 \$	37 381 \$
Comptes clients		
Commerce	24	13 579
TVH	29 215	6,300
Charges payées d'avance	<u>27 925</u>	<u>21 021</u>
	<u>610 379</u>	<u>78 281</u>
Placements - Affectés	30 263	521 970
Immobilisations (Note 3)	<u>16 869</u>	—
	<u>657 511 \$</u>	<u>600 251 \$</u>
<hr/>		
Passif		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	56 880 \$	15 752 \$
Dédutions d'employés à payer	5 995	5 983
Revenus reportés	<u>2 000</u>	—
	<u>64 875</u>	<u>21 735</u>
Fonds détenus en fiducie (Note 6)	30 263	-
Subventions et bourses à payer	470 160	495 136
	<u>565 298</u>	<u>516 871</u>
Actif net		
Actif net (Page 3)	<u>92 213</u>	<u>83 380</u>
	<u>657 511 \$</u>	<u>600 251 \$</u>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE

31 mars,	2007	2006
Augmentation (baisse) de l'encaisse et des quasi-espèces.		
Exploitation		
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	(1 649) \$	(15 785) \$
Amortissement	<u>6 721</u>	<u> </u>
	<u>5 072</u>	<u>(15 785)</u>
Augmentation des comptes clients	(9 360)	-
Augmentation des charges payées d'avance	(6 904)	-
Augmentation des comptes fournisseurs	41 140	-
Augmentation des sommes gardées en fiducie	30 263	-
Augmentation des revenus différés	<u>2 000</u>	<u> </u>
	<u>62 211</u>	<u>(15 785)</u>
Fonds de roulement autre que les disponibilités	-	11,008
Baisse des subventions et bourses à payer	<u>(24 976)</u>	<u>(67 905)</u>
	<u>37 235</u>	<u>(72 682)</u>
Investissement		
Baisse des investissements	491 707	142 693
Investissement dans des immobilisations	<u>(13 108)</u>	<u> </u>
	<u>478 599</u>	<u>142 693</u>
Augmentation nette de l'encaisse et des quasi-espèces	515 834	70 011
Encaisse et quasi-espèces, début de l'année	<u>37 381</u>	<u>(32 630)</u>
Encaisse et quasi-espèces, fin de l'année	<u>553 215 \$</u>	<u>37 381 \$</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2007

1. Nature des opérations

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. À ce moment, le Conseil est devenu une agence non liée. Le but du Conseil est d'accorder des subventions et bourses aux personnes et organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d'impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'achat plus l'intérêt accumulé.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement accumulé. Le solde d'ouverture a été ajusté pour la valeur comptable nette des immobilisations comptabilisées au cours des années précédentes. Les états financiers des périodes précédentes n'ont pas été redressés.

Recettes et dépenses

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Amortissement

L'amortissement est déterminé comme suit :

Matériel informatique	33 % amortissement linéaire par année
Logiciel	33 % amortissement linéaire par année
Matériel de bureau	20 % amortissement linéaire par année

Utilisation d'estimations

En vertu des Principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et hypothèses dans la préparation des états financiers. Ces estimations reposent sur la meilleure connaissance des événements courants par la direction et les actions que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter la somme de l'actif et du passif présenté à la date où les recettes et dépenses sont déclarées pendant l'année financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations et hypothèses utilisées.

Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'argent en main, les soldes en banque et les placements à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

3. Immobilisations

	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette 2007	Valeur comptable nette 2006
Matériel de bureau	13 735 \$	7 186 \$	6 549 \$	- \$
Matériel informatique	<u>20 251</u>	<u>9 931</u>	<u>10 320</u>	-
	<u>33 986</u>	<u>17 117</u>	<u>16 869</u>	-

4. Engagements

a) Le Conseil des arts a loué des bureaux à un coût annuel de 22 080 \$, excluant la TVH.

b) Le Conseil des arts a loué un photocopieur à un coût annuel minimum de 1 615 \$, excluant la TVH.

5. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent l'encaisse, les quasi-espèces, les placements, les comptes clients et les comptes fournisseurs. Sauf indication contraire, il est de l'avis de la direction que le Conseil n'est pas exposé à des risques considérables d'intérêt, de devises ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est approximative à leurs valeurs comptables, sauf indication contraire.

6. Fonds détenus en fiducie

Les sommes détenues en fiducie pour la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick. La somme a été investie dans un CPG de trois ans arrivant à échéance le 20 juillet 2009. La somme sera transférée à la Fondation à l'échéance, sous réserve d'une entente entre les deux entités. Si les conditions ne sont pas satisfaites, la somme sera transférée au Conseil des arts. Cette somme a été établie par les placements affectés dans la section des immobilisations du bilan.

7. Dépenses administratives

	2007	
Communications	7 509	\$
Amortissement	6 721	
Dépenses générales	56 754	
Intérêts et frais bancaires	538	
Honoraires professionnels	9 370	
Traduction et interprétation	1 979	
Déplacements	<u>19 541</u>	
	102 412	\$

8. Dépenses du Conseil et des comités

	2007	
Honoraires	6 425	\$
Autres	5 837	
Traduction et interprétation	16 064	
Déplacements	<u>15 097</u>	
	43 423	\$

9. Dépenses de jury

	2007	
Honoraires	15 256	\$
Autres	3 199	
Traduction et interprétation	13 550	
Déplacements	<u>10 950</u>	
	42 955	\$

10. Dépendance économique

Le Conseil tire une importante partie de ses revenus d'ententes de financement avec la Province du Nouveau-Brunswick.

11. Chiffres comparatifs

Certains des chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'année courante.

MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2006-2007

MARK BLAGRAVE

Président

M. Blagrove est professeur d'anglais et directeur du programme d'art dramatique à l'Université Mount Allison, où il enseigne l'art dramatique canadien, le théâtre et les études cinématographiques; Ses nouvelles ont paru dans des revues littéraires nationales. Il a écrit treize scénarios pour des pièces qui ont été présentées aux théâtres universitaires dans les Maritimes, ainsi que la pièce qui a été produite par des professionnels *We Happy Few*. Sa dernière pièce, *Nomentacke*, lui a valu une mention honorable au Concours Herman Voaden National Playwriting de 2007. Son premier roman *Silver Salts* situé au début du vingtième siècle à Saint-Jean, devrait être diffusé par Cormorant Books en 2008.

BENOÎT DUGUAY

1^{er} Vice-président

Né à l'île de Lamèque, M. Duguay a travaillé comme journaliste pour Radio-Canada pendant près de 30 ans. Il est maintenant conseiller en communications et gestion des crises médiatiques, affilié à Bissett Matheson Com. et FOREAU Inc. Avant de se joindre à l'équipe de Radio-Canada, il a été professeur et directeur de chorale à l'Université Saint-Anne à Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse, professeur de musique à Hull, au Québec, et agent de développement communautaire au Conseil régional d'aménagement du Nord-Est du N.-B. Il a été professeur invité en journalisme parlé à l'Université de Moncton et de 2002 à 2006, agent de développement de Jeunesses musicales du Canada au Nouveau-Brunswick. Il a siégé au conseil d'administration de nombreuses associations professionnelles, y compris l'Union internationale de la presse francophone de 1978 à 1998. Il est actuellement président du Salon du livre de Dieppe et de l'Association des boursières et boursiers France-Acadie et vice-président de l'Association France-Canada-Moncton. Il s'est vu décerner le titre prestigieux de Chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement de la France en juin 2004. Il est également l'auteur du livre *Vers le pôle Nord magnétique – d'après le récit de Marc Fafard*, publié par les Éditions Carte Blanche en février 2002. Il habite à Moncton.

PAULINE BANVILLE-PÉRUSSE

2^e Vice-présidente

M^{me} Banville-Pérusse habite à Saint-Basile, près d'Edmundston. Depuis 2003, elle occupe le poste de directrice générale de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Basile Inc. Elle est responsable de la gestion générale de l'établissement ainsi que de la planification stratégique de l'organisme. Auparavant, elle a été directrice générale de la Fondation de charité du même établissement, La Fondation Oeuvres de L'Hôtel-Dieu Inc. M^{me} Banville-Pérusse participe très activement aux activités communautaires et siège à plusieurs conseils d'administration; elle est vice-présidente du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton, présidente de la Société culturelle de Saint-Basile, membre du Conseil du Théâtre populaire d'Acadie et bénévole au sein d'autres organismes également. Originaire de Grand-Sault, M^{me} Banville-Pérusse possède un baccalauréat du Collège Saint-Louis-Maillet avec concentration en français et en gestion des ressources humaines.

ODETTE SNOW

Secrétaire-trésorière

M^{me} Snow habite à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Elle est vice-présidente et avocate générale de l'Assomption Mutuelle Vie où elle est responsable des

services juridiques, des ressources humaines et de la planification stratégique. Elle gère aussi la Fondation de l'Assomption. Elle a enseigné le droit à l'Université de Moncton, s'est spécialisée en droit commercial, en droit des sociétés et en droit fiscal. Diplômée de l'Université de Moncton et de l'Université York, elle est membre du Barreau du Nouveau-Brunswick et membre agréée de la Corporation des traductrices, traducteurs, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick.

LOUISE BLANCHARD

M^{me} Blanchard habite à Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Elle est agente de marketing et de promotion ainsi que photographe officielle du Festival des arts visuels en Atlantique à Caraquet depuis 1996. Elle participe très activement aux activités de sa communauté. M^{me} Blanchard organise de nombreuses expositions d'art et siège à plusieurs conseils d'administration, y compris celui de la Société culturelle Centr'Art. Elle est présidente du Conseil de Ciné-lumière, membre du comité Fes-ti-vin, membre du comité de la Place du Couvent et membre fondatrice du groupe « Existe ». Auparavant, M^{me} Blanchard a été très active en politique provinciale et plus tard à l'échelle municipale, d'abord à titre de présidente du Parti acadien en 1981 et ensuite à titre de première femme élue au conseil de ville à Caraquet où elle a siégé pendant deux mandats consécutifs. Elle a participé à la production d'un certain nombre de films tournés au Nouveau-Brunswick. M^{me} Blanchard détient un diplôme universitaire en arts visuels et en éducation de l'Université de Moncton et un diplôme de deuxième cycle en arts et en éducation cinématographique de l'Université de Paris VIII.

LUDMILA KNEZKOVA-HUSSEY

M^{me} Knezkova-Hussey est pianiste de concert, compositrice, directrice de chorale et instrumentaliste de musique de chambre, clinicienne, directrice de classes maître et d'ateliers de piano, et est fondatrice et agente de développement du Concours du piano international Ludmila Knezkova-Hussey. Elle est grandement reconnue en Europe et en Amérique pour les nombreux concerts qu'elle a donnés dans plus de 50 pays. Sa formation prodigieuse a été suivie en France, en Allemagne, en Ukraine et dans l'ancienne URSS et en Tchécoslovaquie. Elle a reçu de nombreux prix et de nombreuses reconnaissances internationales, y compris le Prix d'excellence de 2001 en développement culturel communautaire et le Prix André Thad-dée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique décernés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. M^{me} Knezkova-Hussey habite à Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

CHRIS LLOYD

M. Lloyd a obtenu son diplôme du Nova Scotia College of Art and Design en 1999. Entre 2001 et 2003, il a été directeur du Centre Khyber pour les arts à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Depuis 2001, il a écrit des courriels quotidiens au premier ministre du Canada tout en essayant de devenir le portraitiste officiel du premier ministre. Il a eu des expositions solos à la Galerie d'art de la Nouvelle-Écosse (2003) et à la Galerie d'art de Calgary (2005) et a participé à de nombreuses expositions collectives dans l'ensemble du pays. En 2003, il a participé au 21^e Symposium d'art contemporain de Baie-Saint-Paul et en 2005 au TRAFIC: Inter / nationale d'art actuel en Abitibi-Témiscamingue et Manif d'art 3: cynismes? à la Biennale de Québec. En 2006, il a participé à Transmission, une exposition à Villa Arson, Nice, présentant ses œuvres de la collection de CNEAI. Il a déménagé récemment à Montréal depuis Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, afin de gérer un nouveau centre artistique pour l'art contemporain, la Galerie Third Space.

CHRISTIANE ST-PIERRE

M^{me} Saint-Pierre habite à Caraquet, dans la Péninsule acadienne, depuis plusieurs années. Elle est professeure de littérature à l'Université de Moncton, campus de Shippagan. Romancière, dramaturge et poète, elle a obtenu le Prix France-Acadie

pour sa collection *Sur les pas de la mer*. Ses écrits ont été publiés dans des revues en Acadie, au Québec et en Ontario. Membre active de la communauté des arts, elle a été présidente du Festival acadien de poésie et a siégé à de nombreux jurys d'arts et de littérature. Elle est membre du Regroupement littéraire des écrivains acadiens ainsi que de l'Union des écrivains du Québec et siège à plusieurs conseils d'administration.

ANDREA GAYLE WEBSTER
SCOTT

M^{me} Scott est diplômée du Programme de formation des enseignants de l'École nationale de ballet et est titulaire d'un baccalauréat spécialisé de l'université de Waterloo avec une concentration en danse et une mineure en philosophie. M^{me} Scott est une associée de l'Imperial Society of Teachers of Dancing et elle enseigne depuis 1990. Elle habite actuellement à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, où elle est fondatrice et directrice de l'Académie de danse de la ville portuaire et de Felicità, son ensemble composé d'étudiants. Sous sa direction artistique, les deux organismes sont extrêmement dynamiques ayant mérité une réputation pour leur excellence auprès des étudiants qui vont étudier sur le plan professionnel à l'École nationale du ballet, la Royal Winnipeg Ballet School, l'École supérieure de danse du Québec et les écoles de Alberta Ballet et Ballet Jörgen et Quinte, ainsi que pour ceux qui poursuivent leurs études en danse à l'Université York, à l'Université Ryerson et à l'Université de Calgary. Ayant été désignée une des dix personnes les plus intéressantes par la Revue Here Magazine, M^{me} Scott est honorée d'être membre du Conseil des arts de la communauté de Saint-Jean et du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. En 2005, M^{me} Scott a reçu le Prix de mérite de la Fête du Nouveau-Brunswick pour l'art et la culture et a été nommée pour le Prix d'excellence en danse du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

ANNE DARLENE SIMON-
CROSSMAN

M^{me} Simon-Crossman est membre de la Communauté Mi'kmaq de la Première nation d'Eel Ground, la Première nation Natoganeg où elle a appris les arts et l'artisanat comme la vannerie, la technique de courte-pointe et le perlage de sa grand-mère et de sa mère. M^{me} Simon-Crossman a suivi une certaine formation artistique professionnelle au Collège Thompson à Montréal et au programme d'arts visuels de la Fondation au New Brunswick College of Craft and Design à Fredericton, un programme qu'elle reprendra après un congé d'absence pour des raisons de santé. Elle a participé de façon assidue aux activités des Premières nations, M^{me} Simon-Crossman a pris part au programme APTN/Eastern Tides TV, au défilé du Festival de la journée autochtone et à l'exposition d'artisanat à Fredericton, au Pow Wow de Eel Ground ainsi qu'au Pow Wow de Red Bank axé sur l'insigne et les vêtements des Premières nations. Elle a également reçu une formation communautaire en perlerie et en travail du cuir et a organisé des cours de courtepointe. Elle a aussi suivi des enseignés des cours de courtepointe. Elle enseigne actuellement les arts et l'artisanat autochtones à des enfants âgés de cinq à 14 ans dans sa communauté.

DAVID UMHOLTZ

M. Umholtz habite à Deer Island, au Nouveau-Brunswick, et est diplômé de l'université de l'école des beaux-arts de Pennsylvanie avec une concentration en gravure de production et en peinture. Il a travaillé comme sérigraphiste et graveur, photographe et journaliste, et a enseigné à l'École des arts Emily Carr et au Nova Scotia College of Art and Design. Il a donné des ateliers à de nombreuses universités dans l'ensemble du Canada. Depuis 1969, il a préparé 26 expositions solos et participé à plus de 40 expositions fictives présentées au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ses œuvres font partie de nombreuses collections privées et publiques notamment : Alcan Aluminium, Banff Centre, Air Canada, Conseil du Canada, Galerie d'art Beaverbrook et Musée des arts de Portland.